

Auch, le 12 décembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé : le Département annonce l'arrivée de 3 nouveaux médecins salariés pour ses centres de Plaisance du Gers et Marciac

Le Département du Gers poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins pour toutes et tous. Afin de répondre aux besoins croissants du territoire et de garantir une offre médicale de proximité, le Centre Territorial de Santé de Plaisance du Gers et son antenne de Marciac, voient leurs équipes se renforcer avec l'arrivée de 3 nouveaux médecins salariés.

Ces centres se situent dans ce que le ministère de la Santé a identifié comme des "zones rouges", c'est-à-dire des territoires marqués par une offre de soins très insuffisante. Face à cette situation, le Département a choisi d'agir, même si la santé ne relève pas de ses compétences obligatoires, en menant une politique volontariste pour soutenir l'accès aux soins et lutter contre la désertification médicale.

En choisissant le modèle du salariat, le Département garantit aux praticiens un cadre d'exercice attractif, sécurisé et adapté aux évolutions de la médecine moderne, tout en assurant aux Gersois un suivi régulier et une continuité des soins.

Les médecins nouvellement recrutés intégreront le 5 janvier 2026 les équipes en place afin d'assurer des consultations généralistes, des visites à domicile, de la permanence des soins ambulatoires et un travail coordonné avec les professionnels libéraux et les structures de santé du secteur.

Avec ces renforts, le Département confirme son ambition: garantir à chaque habitant du Gers un accès à des soins de premier recours, sans renoncer à l'équité territoriale ni à la qualité de service.

Le Mot du Président

« L'accès aux soins est un droit fondamental. Le renforcement de notre Centre Départemental de Santé s'inscrit pleinement dans notre volonté de répondre concrètement aux besoins des Gersoises et des Gersois. Même si ce n'est pas une compétence obligatoire, nous avons fait le choix d'agir, parce que la santé n'attend pas et que le service public doit rester un pilier de nos territoires. Ces nouveaux médecins salariés permettront de mieux répondre aux attentes locales et de soutenir durablement l'attractivité de nos territoires. »- Philippe Dupouy, Président du Département.

Infos pratiques : prise de rendez-vous ouverte sur mondoc.gers.fr ou par téléphone au 05 32 48 00 05.